



Dépôt de garantie et dernier loyers

Par **maycindy**, le **23/06/2009** à **09:44**

Bonjour,

Nous avons déposé le préavis de notre appartement. Nous dépendons de l'organisme OMNIUM GESTION. On nous a conseillé de ne pas payer le dernier loyer car OMNIUM ne rend pas en général la totalité de la somme du dépôt de garantie.

Est- possible ? n'y a t il pas des risques ?

Merci d'avance pour votre aide

may

Par **HUDEJU**, le **08/07/2009** à **03:34**

Bonsoir

Le risque de tomber sur un procédurier avec un juge mal luné , vous avez gagné le gros lot .